

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 MARS 2023

Délibération n°2023.03.063

Évolution de la gamme tarifaire des services de mobilité de GrandAngoulême

LE SEIZE MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 10 mars 2023

Secrétaire de Séance: Serge DAVID

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **52**

Nombre de pouvoirs: **17**

Nombre d'excusés: **6**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLLOT à Michaël LAVILLE, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Minerve CALDERARI à Christophe DUHOUX, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Valérie DUBOIS à Charlène MESNARD, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Maud FOURRIER à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Philippe VERGNAUD, Jérôme GRIMAL à Fadilla DAHMANI, Sandrine JOUINEAU à Sophie FORT, Annie MARC à Yannick PERONNET, Pascal MONIER à Vincent YOU, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Anne-Marie TERRADE à Thierry HUREAU, Zalissa ZOUNGRANA à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Excusé(s):

Brigitte BAPTISTE, Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Jean-Luc FOUCHIER, Gérard LEFEVRE, Marcel VIGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.03.063**

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

ÉVOLUTION DE LA GAMME TARIFAIRE DES SERVICES DE MOBILITE DE GRANDANGOULEME

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : MOBILITÉ RAISONNÉE

Enjeux : [20405 -2) ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPOURTEMENTS]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

ODD 11 : Ville et communauté Durable : Transports sûrs, accessibles, fiables, Intermodalités, Eco-mobilité, Promotion des modes doux

La dernière mise à jour générale des tarifs des services de bus/cars urbains et vélos möbius (ensemble des titres) a été réalisée en 2015. Depuis cette date, GrandAngoulême n'a pas souhaité faire évoluer annuellement le prix des titres dans un contexte particulier de travaux, de concertation sur le BHNS, de refonte du réseau de transports et de crise sanitaire.

- L'agglomération a cependant procédé à deux modifications de la gamme tarifaire pour :
- L'adapter à l'occasion de la mise en place d'un nouveau système billettique (délibération n°61 du 15 mars 2018),
 - La faire évoluer sur la tarification sociale (délibérations n°35 du 4 avril et n°143 du 23 mai 2019).

De même, GrandAngoulême n'a pas fait évoluer les tarifs des services de transports scolaires non urbains, définis historiquement par la région Nouvelle-Aquitaine, depuis leur transfert à l'agglomération en janvier 2020.

Le projet de territoire « GrandAngoulême 2030 », approuvé en décembre 2021 et le « Schéma des mobilités » voté en 2022, traduisent une attente forte du territoire en matière de mobilité en affichant notamment la volonté de « rendre le réseau de transport collectif plus attractif ».

Une réflexion a par conséquent été engagée des mi 2022 sur l'évolution de la gamme tarifaire des services de mobilité (groupe de travail mobilités durables du 30 août 2022) mais également sur le développement des offres de service (groupe de travail mobilités durables du 31 janvier et du 28 février 2023).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

Dans ce cadre, il est proposé de relancer une dynamique d'évolution des tarifs dans l'objectif :

- De mettre en place des mesures sectorielles en 2023 dans la perspective de résoudre les problèmes de mobilité de certains publics (publics fragiles, jeunes, salariés...) tel que défini dans le Schéma des mobilités ;
- De permettre le développement des offres de service sur 2023-2024 (études en cours ; adaptation de l'offre 2023 à définir au printemps) pour répondre à l'urgence climatique, relier/rapprocher services et habitants, offrir des réponses adaptées à la diversité des modes de vie tels que défini dans le Schéma des mobilités.

S'agissant des mesures sectorielles à mettre en place sur les tarifs en 2023, plusieurs scénarii ont été étudiés pour les services de bus/cars urbains pour arbitrage au bureau communautaire du 23 février 2023.

Le financement de certaines de ces mesures et du développement des offres de service pourrait être assuré partiellement par une hausse des tarifs fondée sur l'inflation 2022-23 et sur une mise en adéquation avec les tarifs pratiqués sur d'autres territoires de Nouvelle Aquitaine.

Par ailleurs, afin d'améliorer la lisibilité de la gamme tarifaire, il a aussi été étudié la possibilité de retirer de la gamme tarifaire des titres de transport qui restent très peu utilisés et qui peuvent se substituer à d'autres titres de transport.

- Pass 48h. Ce titre permet de se déplacer de manière illimitée sur une durée de 48h et peut être remplacé par exemple par le titre pass 24h, ou bien par l'usage des titres de transport dédiés aux événements « ticket FIBD » ou « ticket shopping ».
- Ticket 7 jours glissants. Ce titre permet de se déplacer de manière illimitée pendant 7 jours à compter de la 1^{ère} validation. Il peut être remplacé par exemple par l'achat de titres 10 voyages.
- Tickets 30 voyages.
- Abonnement + 26 ans zen. Ce titre ouvre droit à un nombre illimité de voyages du lundi au samedi de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 16h30, à partir de 18h30 et le dimanche et jour fériés sans restriction d'horaires.
- Abonnement + 26 ans correspondance annuel. Cet abonnement complète un titre de voyage régional (routier ou ferroviaire). Des réflexions avec le syndicat Nouvelle Aquitaine Mobilités sont en cours pour développer une offre intermodale.

Au regard des incidences financières des mesures sectorielles étudiées, du retrait de certains titres de la gamme tarifaire existante et d'une hausse des tarifs basée sur l'inflation 2022-23, il est proposé de faire évoluer les gammes tarifaires de la manière suivante :

- Hausse globale des tarifs de 10% sur les services bus/cars urbains et services vélos tel que défini dans le projet de grille tarifaire figurant en annexe 1 intégrant :
 - Le retrait des titres peu utilisés (pass 48h, ticket 7 jours glissant, ticket 30 voyages, Abonnement + 26 ans zen, Abonnement + 26 ans correspondance annuel),

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

- L'élargissement au « Challenge de la mobilité » du titre opération commerciale de la semaine de la mobilité,
- La mise en place des mesures sectorielles suivantes :
 - ✓ Gratuité pour les moins de 6 ans,
 - ✓ Création d'un abonnement pour les 18/25 ans à hauteur de 50% d'un abonnement plein tarif « abonnement mensuel 26 + ans »,
 - ✓ Offre d'essai « 1 mois gratuit » sur le bus pour toute personne n'ayant pas eu d'abonnement depuis 3 ans,
 - ✓ Gratuité pour les personnes âgées non imposables,
 - ✓ Elargissement du tarif réduit sur la location de vélos aux apprentis,
- Hausse globale des tarifs de 10% sur les services de transports scolaires en cars non urbains tel que défini dans le projet de grille tarifaire figurant en annexe 2 avec mise en place des mesures sectorielles suivantes : gel des tarifs pour les 2 tranches fiscales les plus faibles (revenus inférieurs à 650 € mensuels par parts fiscales).

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 23 février 2023,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification de la gamme tarifaire des services de bus/cars urbains et services vélos möbius telle que définie dans le projet de grille tarifaire figurant en annexe 1 à compter du 1^{er} juin 2023.

D'APPROUVER la modification de la grille tarifaire des transports scolaires non urbains de GrandAngoulême telle que définie dans le projet de grille tarifaire figurant en annexe 2 à compter du démarrage de la période d'inscription pour la rentrée scolaire 2023/2024 et l'actualisation du règlement de transports scolaires correspondant.

Pour : 61 Contre : 8 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

EVOLUTION DES TARIFS DE +10% AU 1er JUIN 2023

En € TTC	Description	Tarifs au 6/12/19	Augmentation des tarifs	Tarifs au 1/06/23		Augmentation des tarifs commerciaux	% du CA	Augmentation Pondérée
		Tarifs Commerciaux		Tarifs Officiels	Tarifs Commerciaux			
1 - Titres occasionnels								
1 Voyage	Titre de référence	1,40	10,00%	1,54	1,50	7,14%	11,1	0,8
3 Voyages	-15% de 3 titres 1 voyage	3,60		3,93	3,90	8,33%	4,1	0,3
10 Voyages	-30% de 10 titres 1 voyage	9,80		10,78	10,80	10,20%	42,1	4,3
10 Voyages solidarité	-50% du carnet 10 voyages	4,90		5,39	5,40	10,20%	0,1	0,0
Ticket Dépannage		1,80	10,00%	1,98	2,00	11,11%	37,4	4,2
30 Voyages	-20% de 10 titres 3 voyages	28,80		31,42	31,40	9,03%		
Pass 24h	-15% de 3 titres 1 voyage	3,60		3,93	3,90	8,33%	1,7	0,1
Pass 48h	-15% de 2 pass 24h	6,10		53,41	53,40	775,41%		
Pass 7 jours glissants	-30% de 7 pass 24h	18,00		153,94	153,90	755,00%		
Groupe 2 à 5 Voyageurs	-50% de 5 titres 1 voyage	3,50		3,85	3,90	11,43%	0,7	0,1
Groupe 6 à 10 Voyages	-65% de 10 titres 1 voyage	4,90		5,39	5,40	10,20%	0,8	0,1
1 Voyage correspondance Réseau Régional	-50% de 1 titre 1 voyage	0,70		0,77	0,80	14,29%	0,2	0,0
30 voyages correspondance	élèves internes	0,00		0,00	0,00	0,00%	0	0,0
Ticket évènementiel journée "Evènement exceptionnel"		8,00		0,00	8,00	0,00%	0	0,0
Ticket évènementiel 1 v	dans la limite de 60 jours /an notamment journées shopping	1,00		1,00	1,00	0,00%	1,4	0,0
Ticket évènementiel 1 v FIBD		0,50		0,55	0,60	20,00%	0,2	0,0
BSC		0,10		0,11	0,10	0,00%	0,2	0,0
							Moyenne pondérée	10,0

EVOLUTION DES TARIFS DE +10% AU 1er JUIN 2023

En C TTC	Description	Tarifs au 6/12/19		Augmentation des tarifs	Tarifs au 1/06/23		Augmentation des tarifs commerciaux	% du CA	Augmentation Pondérée
		Tarifs Commerciaux			Tarifs Officiels	Tarifs Commerciaux			
2 - Abonnements									
Abonnements - 18 ans									
Mois	Titre de référence	16,10		10,00%	17,71	17,70	9,94%		
Année Scolaire 10 mois (sauf Juillet /Août) PA	+10% d'un abt 10 mois	159,30			175,33	175,30	10,04%	10,59	1,1
Année Scolaire 10 mois (sauf Juillet /Août)	-10% de 10 abts mensuels	144,90			159,39	159,40	10,01%	4,06	0,4
12 mois PA	+10% d'un abt 12 mois	170,30			186,33	186,30	9,40%	11,10	1,1
12 mois	+10C sur un abt 10 mois	154,90			169,39	169,40	9,36%	3,37	0,3
Mois - Famille Nombreuse -	-30% d'un mensuel	11,20			12,40	12,40	10,71%	7,50	0,7
Année Scolaire 10 mois PA - Famille Nbreuse -	-30% d'un annuel	111,50			122,73	122,70	10,04%	2,69	0,3
Année Scolaire 10 mois - Famille Nbreuse -	-30% d'un abt Année	101,40			111,57	111,60	10,06%	0,94	0,1
12 mois PA - Famille Nombreuse -	+10% d'un abt 12 mois Famille Nbreuse	122,50			135,00	135,00	10,20%	2,04	0,2
12 mois - Famille Nombreuse -	+10% d'un abt 10 mois Famille Nbreuse	111,40			122,73	122,70	10,14%	0,66	0,1
Année Scolaire 10 mois - Classe Spécialisée -	élèves de CLIS, EREA, SEGPA / jours scolaires	0,00			0,00	0,00	0,00%	1,33	0,1
Mois - Solidarité Niveau 1 - -50%	Sur Justificatif CCAS / Fonction des ressources	8,00			8,86	8,90	11,25%	0,74	0,1
Mois - Solidarité Niveau 2 - -75%	Sur Justificatif CCAS / Fonction des ressources	4,00			4,43	4,40	10,00%	1,32	0,1
Mois - correspondance Réseau Régional	-50% d'un abt mensuel	8,00			8,86	8,90	11,25%	0,39	0,0
Année Scolaire 10 mois - élèves en corresp.	Sur Justificatif d'un abt scolaire régionale ou réseau vert	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,00	0,0
Année Scolaire 12 mois - non scol en corresp.	-50% d'un abt annuel -18 ans 12 mois Sur Justificatif d'un abt annuel non scolaire sur les lignes rég.	77,40			84,70	84,70	9,43%	0,91	0,1
Abonnements 18/25 ans									
Mois	Titre de référence	21,80		10,00%	23,98	24,00	10,09%		
Année Scolaire 10 mois (sauf Juillet /Août) PA	+10% d'un abt 10 mois	216,70			237,40	237,40	9,55%	0,45	0,0
Année Scolaire 10 mois (sauf Juillet /Août)	-10% de 10 abts mensuels	197,00			215,82	215,80	9,54%	0,12	0,0
12 mois PA	+10% d'un abt 12 mois	242,70			265,89	265,90	9,56%	0,12	0,0
12 mois	-16% de 12 abts mensuels	220,60			241,72	241,70	9,56%	0,26	0,0
Mois - PDE	-15% d'un abt 1 mois	18,60			20,38	20,40	9,68%	0,15	0,0
12 Mois PDE PA	+10% d'un abt 12 Mois PDE	206,30			226,01	226,00	9,55%	0,02	0,0
12 Mois PDE	-16% de 12 abts mensuels PDE	187,50			205,46	205,50	9,60%	0,02	0,0
Mois - Solidarité Niveau 1 - -50%	Sur Justificatif CCAS / Fonction des ressources	10,90			11,99	12,00	10,09%	0,00	0,0
Mois - Solidarité Niveau 2 - -75%	Sur Justificatif CCAS / Fonction des ressources	5,50			6,00	6,00	9,09%	0,00	0,0
Mois - correspondance Réseau Régional	-50% d'un abt mensuel	10,90			11,99	12,00	10,09%	0,45	0,0
Année Scolaire 10 mois - élèves en corresp.	Sur Justificatif d'un abt scolaire régionale ou réseau vert	0,00			0,00	0,00	0,00%	0,88	0,1
Année Scolaire 12 mois - non scol en corresp.	-50% d'un abt annuel -18 ans 12 mois Sur Justificatif d'un abt annuel non scolaire sur les lignes rég.	110,30			120,86	120,90	9,61%	0,00	0,0
Abonnements 18/25 ans Etudiants ou Apprentis									
Mois	Titre de référence (-50% de l'abonnement +26ans)				19,64	19,60		6,90	0,0
12 mois PA	+10% d'un abt 12 mois				217,71	217,70		1,40	0,0
12 mois	-16% de 12 abts mensuels				197,92	197,90		3,00	0,0
Abonnements +26 ans									
Mois	Titre de référence	35,70		10,00%	39,27	39,30	10,08%		
12 mois PA	+10% d'un abt 12 mois	395,90			435,43	435,40	9,98%	16,89	1,7
12 mois	-16% de 12 abts mensuels	359,90			395,84	395,80	9,97%	5,64	0,6
Mois - PDE	-15% d'un abt 1 mois	30,30			33,38	33,40	10,23%	3,64	0,4
12 Mois PDE PA	+10% d'un abt 12 Mois PDE	336,50			370,11	370,10	9,99%	0,0	0,0
12 Mois PDE	-16% de 12 abts mensuels PDE	305,90			336,47	336,50	10,00%	1,16	0,1
Mois - Solidarité Niveau 1 - -50%	Sur Justificatif CCAS / Fonction des ressources	17,80			19,64	19,60	10,11%	0,62	0,1
Mois - Solidarité Niveau 2 - -75%	Sur Justificatif CCAS / Fonction des ressources	8,90			9,82	9,80	10,11%	0,50	0,1
Mois-Zen	-45% d'un abt 1 mois	19,60			21,60	21,60	10,20%	0,0	0,0
12 Mois-Zen-PA	+10% d'un abt 12 mois	217,70			239,48	239,50	10,01%	3,01	0,3
12 Mois-Zen	-16% de 12 abts mensuels	197,90			217,71	217,70	10,01%	5,00	0,5
Mois - correspondance Réseau Régional	-50% d'un abt mensuel	17,80			19,64	19,60	10,11%	0,21	0,0
Année 12 mois - Réseau régional	-50% d'un abt annuel	179,90			197,92	197,90	10,01%		
Abonnements 65 ans et plus									
Année 12 mois	Sur Justificatif CCAS / Fonction des ressources	214,20			235,62	0,00	-100,00%	0,00	0,0
Année Zen 12 mois	Sur Justificatif CCAS / Fonction des ressources	107,10			107,10	0,00	-100,00%	0,00	0,0
Supports									
CSC		8,00			8,80	8,80	10,00%	1,75	0,2
Moyenne pondérée								8,8	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

En € TTC	Description	Tarifs Commerciaux
Supports		
support CSC SAV en cas de dysfonctionnement		-
support BSC SAV en cas de dysfonctionnement		-
support CSC pour carte de correspondance	dans la limite de 1000 cartes / an	-
support CSC pour carte P+R	Dans la limite de 220 cartes / an	-
support CSC pour operation "parainage"	dans la limite de 100 cartes / an	-
support BSC pour operation "senior"	dans la limite de 30 supports BSC / an	-
support CSC pour operation "malin le bus"	dans la limite de 500 cartes / an	-
support BSC pour operation "malin le bus"	dans la limite de 200 supports BSC / an	-
support BSC pour opération « nouveaux arrivants »	dans la limite de 1000 support BSC / an	-
support BSC pour opérations "semaine ou challenge de la mobilité"	Dans la limite de 300 titres / an	-
Titres		
pass 7 jours SAV	délivré dans certains cas lors de l'établissement d'une carte ou carte défaillante	-
Titre X voyages SAV	En cas de dysfonctionnement	-
Titre X jours SAV	En cas de dysfonctionnement	-
Titre 1 V Groupe 2 à 5 Voyageurs SAV	En cas de dysfonctionnement	-
Titre 1V Groupe 6 à 10 Voyageurs SAV	En cas de dysfonctionnement	-
Titre 1 mois SAV	En cas de dysfonctionnement	-
Titre -18 ans corresp. annuel 10 mois SAV	En cas de dysfonctionnement	-
Titre 18/25 ans corresp. annuel 10 mois SAV	En cas de dysfonctionnement	-
Titre 1 mois P+R Nord	Titre disponible en cas de demande spécifique GA	-
Titre 1 mois P+R Carat + Girac + Nord	Titre disponible en cas de demande spécifique GA	-
Titre 1 mois P+R Girac	Titre disponible en cas de demande spécifique GA	-
Titre 1 mois P+R Carat	Titre disponible en cas de demande spécifique GA	-
Titre Année 12 mois P+R Nord	Délivré aux familles "crèches des petits poussins" Dans la limite de 200 titres par an	-
Titre Année 12 mois P+R Carat + Girac + Nord	Délivré aux agents GA Dans la limite de 20 titres / an	-
Titre Année 12 mois P+R Girac	Titre disponible en cas de demande spécifique GA	-
Titre Année 12 mois P+R Carat	Titre disponible en cas de demande spécifique GA	-
Titre 1V Groupe 2 à 5 Voyageurs	Dans la limite de 30 titres / an	-
Titre 1V Groupe 6 à 10 Voyageurs	Dans la limite de 200 titres / an	-
Titre 1V pour opération « nouveaux arrivants »	dans la limite de 1000 titre 1V / an	-
Titre 1 V pour opérations "semaine ou challenge de la mobilité"	Dans la limite de 300 titres / an	-
Titre 10V pour opérations "semaine ou challenge de la mobilité"	Dans la limite de 300 titres / an	-
Titre 1V pour "Evenement Exceptionnel"	tous publics / voyages illimités sur une journée / par exemple en cas de pic de pollution (dates définie par GA)	-

EVOLUTION DES TARIFS DE +10% AU 1er JUIN 2023

En € TTC	Tarifs au 6/12/19	Augmentation des tarifs	Tarifs au 1/06/23		Augmentation des tarifs commerciaux
	Tarifs Commerciaux		Tarifs Officiels	Tarifs Commerciaux	
4 - Tarifs Location de vélos					
Tarifs pleins Vélos urbains classiques					
1 mois	10,00	10,00%	11,00	11,00	10,00%
3 mois	25,00		27,50	27,50	10,00%
6 mois	45,00		49,50	49,50	10,00%
Tarifs pleins Vélos à assistance électrique					
1 mois	30,00	10,00%	33,00	33,00	10,00%
3 mois	80,00		88,00	88,00	10,00%
6 mois	150,00		165,00	165,00	10,00%
Tarifs pleins Vélos Elec Pliable					
1 mois	30,00	10,00%	33,00	33,00	10,00%
3 mois	80,00		88,00	88,00	10,00%
6 mois	150,00		165,00	165,00	10,00%
Tarifs réduits* Vélos urbains classiques					
1 mois	8,50	10,00%	9,35	9,40	10,59%
3 mois	21,00		23,10	23,10	10,00%
6 mois	38,00		41,80	41,80	10,00%
Tarifs réduits* Vélos à assistance électrique					
1 mois	25,50	10,00%	28,05	28,10	10,20%
3 mois	68,00		74,80	74,80	10,00%
6 mois	128,00		140,80	140,80	10,00%
Tarifs réduits* Vélos Nano Elec Pliable					
1 mois	25,50	10,00%	28,05	28,10	10,20%
3 mois	68,00		74,80	74,80	10,00%
6 mois	128,00		140,80	140,80	10,00%

% du CA	Augmentation Pondérée
0,379	0,0
0,132	0,0
0,301	0,0
8,656	0,9
13,392	1,3
37,08	3,7
2,0880	0,2
2,6270	0,3
8,6300	0,9
0,138	0,0
0,112	0,0
0,230	0,0
2,3970	0,2
4,3740	0,4
13,9890	1,4
0,76	0,1
0,735	0,1
3,444	0,3

Tarifs Accessoires					
Sacoches doubles					
1 mois	4,00	10,00%	4,40	4,40	10,00%
3 mois	7,00		7,70	7,70	10,00%
6 mois	10,00		11,00	11,00	10,00%
Remorques Enfants max 40kg					
1 mois	20,00	10,00%	22,00	22,00	10,00%
3 mois	55,00		60,50	60,50	10,00%
6 mois	100,00		110,00	110,00	10,00%
Sièges Bébé					
1 mois	5,00	10,00%	5,50	5,50	10,00%
3 mois	14,00		15,40	15,40	10,00%
6 mois	27,00		29,70	29,70	10,00%

0,009	0,0
0,016	0,0
0,028	0,0
0,046	0,0
0,051	0,0
0,092	0,0
0,177	0,0
0,013	0,0
0,012	0,0

Tarifs Assurances					
Assurances et Assistance VAE - 6 mois					
	30,00	10,00%	33,00	33,00	10,00%
Assurances Vélo classique - 6 mois					
	18,00		19,80	19,80	10,00%

0,092	0,0
0	0,0

* tarif réduit (non cumulable) pour les détenteurs d'une mobilicarte, les étudiants, les apprentis, les salariés d'une entreprise ayant mis en place un PDE conventionné avec GA.

Moyenne pondérée

100 10,01

Autres tarifs applicables					
NETTOYAGE					
Nettoyage complet	23,00	10,00%	25,30	25,30	10,0%
Nettoyage partiel	13,00		14,30	14,30	10,0%
Forfait logos	6,00		6,60	6,60	10,0%
Forfait peinture	200,00		220,00	220,00	10,0%
Pénalités de retard (par semaine de retard emtamée)*	15,00		16,50	16,50	10,0%
FRAIS DE RECOUVREMENT					
Frais de recouvrement Vélos Classiques	200,00	10,00%	220,00	220,00	10,0%
Frais de recouvrement VAE	700,00		770,00	770,00	10,0%
REPLACEMENT ET REPARATION					

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 = Prix HT de la pièce franco de port +
 + main d'œuvre en temps passé à 18,74€/HT
 016-200071827-20230316-2023_03_63-DE

Accusé certifié exécutoire
 Amende forfaitaire de retard
 Réception par le préfet : 23/03/2023
 Publication : 24/03/2023

En € TTC	Description	Tarifs au 6/12/19	Augmentation des tarifs	Tarifs au 1/06/23	
		Tarifs Commerciaux		Tarifs Officiels	Tarifs Commerciaux

5 - Service parc'velo

			-		
abonnement 1 mois		0,00		0,00	0,00
abonnement 1 an		0,00		0,00	0,00

Tarifs de référence des transports scolaires non-urbains de GrandAngoulême

Conditions d'accès	Tarifs pour 1 trimestre en cas d'inscription en cours d'année (avril à juillet)				Tarifs 2 trimestres en cas d'inscription en cours d'année (janvier à juillet)				Tarifs pour une année (septembre à juillet)				Prélèvement			
	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Septembre	Octobre	Novembre	
Tarifs ayant droit (demi-pensionnaire, externe)																
QF inférieur ou égal à 450 € mensuels	Ayant droit, demi-pensionnaire (ou externe) dans la limite d'un aller-retour par jour/période scolaire, sur justificatif de revenus	9,09	10%	0,91	10,00	18,18	10%	1,82	20,00	27,27	10%	2,73	30,00	10	10	10
QF compris entre 451 € et 650 € mensuels		15,45	10%	1,55	17,00	30,91	10%	3,09	34,00	45,45	10%	4,55	50,00	18	16	16
QF compris entre 651 € et 870 € mensuels		26,36	10%	2,64	29,00	52,73	10%	5,27	58,00	80,00	10%	8,00	88,00	30	29	29
QF compris entre 871 € et 1250 € mensuels		38,18	10%	3,82	42,00	76,36	10%	7,64	84,00	115,00	10%	11,50	126,50	42,5	42	42
QF supérieur à 1250 € mensuels		50,00	10%	5,00	55,00	100,00	10%	10,00	110,00	150,00	10%	15,00	165,00	55	55	55
Tarifs ayant droit (interne)																
QF inférieur ou égal à 450 € mensuels	Ayant droit, interne dans la limite d'un aller-retour par semaine/période scolaire, sur justificatif de revenus	8,18	10%	0,82	9,00	16,36	10%	1,64	18,00	24,55	10%	2,45	27,00	9	9	9
QF compris entre 451 € et 650 € mensuels		13,64	10%	1,36	15,00	27,27	10%	2,73	30,00	40,91	10%	4,09	45,00	15	15	15
QF compris entre 651 € et 870 € mensuels		23,64	10%	2,36	26,00	47,27	10%	4,73	52,00	71,82	10%	7,18	79,00	27	26	26
QF compris entre 871 € et 1250 € mensuels		34,55	10%	3,45	38,00	69,09	10%	6,91	76,00	103,64	10%	10,36	114,00	38	38	38
QF supérieur à 1250 € mensuels		45,00	10%	4,50	49,50	90,00	10%	9,00	99,00	135,00	10%	13,50	148,50	49,5	49,5	49,5
Tarifs non ayant droit																
Tarifs non ayant droit	Non ayant droit au transport scolaire (demi-pensionnaire, externe, interne)	59,09	10%	5,91	65,00	118,18	10%	11,82	130,00	177,27	10%	17,73	195,00	65,00	65,00	65,00

* arrondi

Duplicata de carte (En cas de perte, vol, détérioration, photographie non conforme)			
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
9,09	10%	0,91	10,00

Frais d'inscription (A payer pour toute inscription pour la rentrée scolaire de septembre. Non applicables jusqu'à mi-juillet et pour une inscription en cours d'année)			
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
18,18	10%	1,82	20,00